

OZANAM

magazine

AVRIL-MAI 2026

N° 266

3 €

ssvpfr

L'INFORMATION DES BÉNÉVOLES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL



DOSSIER

ENGAGÉS MAIS PAS ÉPUISÉS !



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

Ozanam

RESTONS CONNECTÉS À L'ESSENTIEL



**Ozanam, le réseau de communication interne des bénévoles
et des salariés de la Société de Saint-Vincent-de-Paul**



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

**pour vous inscrire,
flashez moi !**



L'ACTUALITÉ DE LA SSVSP

ÉDITO	3
ARRÊT SUR IMAGE	4-5
RETOUR SUR	6
EN BREF	7
VOS RENDEZ-VOUS	8
ÇA NOUS INTÉRESSE	9
L'INVITÉE	10-11

LE DOSSIER

Engagés mais pas épuisés 12-19



13

AU CŒUR DE L'ACTION

TOUS ACTEURS DU RENOUVEAU

« Une organisation au service du terrain » 20

LA SSVSP SUR LE TERRAIN

Une journée à la librairie d'Hérouville-Saint-Clair 21-23

MAIN DANS LA MAIN

Avec l'Ordre de Malte, unir nos forces pour aller plus loin 24

ENSERRER LE MONDE

L'action vincentienne dans la zone Afrique 25

PARTAGER NOS SAVOIR-FAIRE

Financer un projet avec la Fondation Ozanam 26-27

INITIATIVE

Associations spécialisées : au service de la solidarité 28

MA SSVSP

Habiter la charité au quotidien 29

NOTRE HISTOIRE

Aux origines de la charité : l'amitié 30-31

IL EST UNE FOI

CONTEMPLER 32-33

RÉFLÉCHIR 34-35

ANIMER 36-37

BILLET 38

ÉDITO



Votre engagement est précieux

Chaque heure donnée par un bénévole a de l'importance. Parce que cet engagement au service des autres est précieux, nous ne devons pas négliger les signes d'épuisement qui vous guettent. Le rôle d'une association est aussi d'accompagner les bénévoles, de les former et de les protéger. Nous sommes particulièrement attentifs à cette question à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, en vous proposant des formations, des temps de relecture ou en insistant sur le travail en équipe. Dans le dossier de ce numéro de printemps (lire p. 12), vous découvrirez comment les associations – dont la nôtre ! – agissent pour vous aider à tenir dans la durée.

Et, parce qu'ensemble on va plus loin, nous avons récemment renouvelé un partenariat national avec l'Ordre de Malte France (lire p. 24). Ainsi, les actions communes déjà lancées par des équipes s'en trouvent renforcées et d'autres pourront fleurir sur tout le territoire. Grâce à l'écoute, la bienveillance et la charité au quotidien, ces gestes, spectaculaires ou plus confidentiels, participent à cette fraternité qui nous relie.

Alors, chers bénévoles, soyez remerciés pour cet engagement qui vous anime. Et prenez soin de vous, pour mieux continuer à prendre soin des autres.

“ C’est parce que nous sommes ensemble que notre capacité à agir est efficace. ”

Serge Castillon,
Président national

PS : Vous trouverez, joint à ce numéro, le livret spirituel des trois prochains mois, particulièrement consacré à la permanence de la prière.

ARRÊT SUR IMAGES

Mgr Vincent Jordy visite les locaux de Saint-Martin

TOURS (37)

En février, Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours, a profité de la visite pastorale de la diaconie et de la solidarité pour aller à la rencontre des bénévoles de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Tours Saint-Martin. Il a accompagné une équipe de livraison et s'est entretenu avec des personnes accueillies.



400 ans célébrés dans l'esprit d'Ozanam

PARIS (75)

La paroisse Saint-Étienne-du-Mont (5^e arrondissement) a célébré les 400 ans de la dédicace de son église, berceau de la première Conférence fondée par Frédéric Ozanam en 1833. Une pièce inédite, *D'une Pierre Blanche*, a été créée pour l'occasion. Dans son homélie, Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, a salué Ozanam : « Un intellectuel de premier ordre (...) toujours ouvert à la proximité des plus pauvres. » Bénévoles et personnes accompagnées étaient associés à cette célébration.

Un congélateur pour les paniers solidaires de Saint-Cyprien

TOULON (83)

La Conférence a lancé sur Fratéo (plateforme de financement participatif de la Société de Saint-Vincent-de-Paul) une collecte pour acquérir un congélateur destiné à préserver produits et repas distribués aux familles fragiles.

Voir les autres cagnottes solidaires sur Fratéo



Goûter fraternel de Carême

CLERMONT-FERRAND (63)

À l'occasion du Carême, l'équipe de la Conférence cathédrale a organisé son goûter mensuel à la maison paroissiale de Clermont-Ferrand. Bénévoles et personnes accompagnées se sont retrouvés autour de boissons chaudes et de pâtisseries pour partager un moment convivial et rompre l'isolement.



Jeunes engagés au service des plus fragiles

ANGERS (49)

L'équipe de jeunes bénévoles d'Angers organise régulièrement des maraudes dans la ville. Un temps précieux pour ces jeunes aux agendas bien remplis mais qui souhaitent justement le dédier aux personnes les plus fragiles. Suivez leurs actions sur Instagram. (@ssvp.jeunes.angers)

Nouveaux locaux pour l'équipe

CHARLIEU (42)

La Conférence Saint-Philibert a inauguré en février dernier ses locaux rénovés à la Maison Guinault. En 2025-2026, près de 20 tonnes de denrées collectées ont été distribuées à 95 familles (environ 1 600 colis). L'équipe propose aussi une aide grâce à un vestiaire solidaire. Présent à l'inauguration, Bruno Berthelier, le maire, a salué cette action répondant à « un vrai besoin ».



OZANAM
magazine

Lisez la suite sur ssvp.fr

L'actualité des Conférences dans votre région
est aussi en ligne sur notre site internet.
(Rubrique Actualités)

RETOUR SUR

Rencontre régionale des jeunes à Nantes



Les jeunes bénévoles de l'ouest de la France se sont retrouvés le 24 janvier à Nantes (44) pour échanger et partager sur leurs expériences respectives. Lors de cette journée, ils ont également eu l'occasion d'écouter le témoignage poignant de Simon, Magalie et Gabriel, ayant tous les trois souffert d'addictions.



**Replay de la table ronde :
Comment rencontrer les personnes
souffrant d'addiction ?**

Signature au Salon

La Société de Saint-Vincent-de-Paul et la Fédération française des Banques alimentaires ont renouvelé leur partenariat le 23 février 2026 au Salon de l'agriculture, à Paris. Serge Castillon et Jean-Louis Duprez ont signé une convention renforçant une coopération aux niveaux national et départemental. Dans les prochains mois, les deux structures vont mutualiser leurs moyens et développer de nouveaux projets, notamment en Outre-mer.



Rencontres à Chartres

Mi-mars, les responsables d'équipe de la région Centre-Normandie se sont retrouvés à Chartres (28) pour les Rencontres régionales du Renouveau. Au programme : des échanges constructifs sur des initiatives locales, des ateliers pratiques et de bons moments de convivialité !



**Replay de la table ronde
sur la fraternité**

EN BREF



Renforcer la transparence juridique

À la suite d'une résolution du Conseil d'administration, un avenant aux conventions d'appartenance a été ajouté. Il concerne la production d'un extrait de casier judiciaire B3, une déclaration sur l'honneur de jouissance des droits civiques et l'absence d'inscription au fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. Une information détaillée sur ce sujet a été communiquée dans l'Indispensable du 1^{er} avril 2026.

Plus d'informations auprès de Valérie Grabé
valerie.grabe@ssvp.fr



Solidarité avec le Liban

Fin mars, dans le contexte de grande tension dans la région libanaise, un appel à la solidarité a été lancé par la Commission de solidarité internationale (CSI) pour aider les Conférences sur place. Le Conseil national de France a également accordé une aide de 1 000 euros par Conférence jumelée. Un geste qui montre les liens forts entre la France et le Liban. En février, Serge Castillon, président national, avait reçu son homologue libanais Naji Kaddoum.

Pour faire un don au nom de votre Conférence, indiquez « Collecte d'urgence Liban » dans l'ordre de votre virement au CNF.

Aider Madagascar

Deux cyclones ont frappé Madagascar début février : Fytia à Mahajanga (ouest) et Gezani à Tamatave (est), provoquant inondations et destructions. En France, des Conférences jumelées se mobilisent sous la houlette de la Commission de solidarité internationale qui travaille aussi avec l'Ordre de Malte pour coordonner l'aide médicale.

Des administrateurs internationaux



Quatre bénévoles français font leur entrée comme administrateurs au CGI (Conseil général international) et rejoignent des Commissions internationales :

Sylvie Courtois (Formation)

Pauline Crusson (Jeunesse)

Pierre Niclot (Jumelages)

Jean-François Pahin (Aide et développement)

Trouver la boutique

L'accès à la boutique se fait désormais depuis le réseau interne Ozanam mais aussi depuis cette adresse : www.boutique.ssvp.fr

Les livrets, flyers, affiches, polos et kakemonos sont disponibles pour vous aider à accompagner votre équipe et rendre vos actions visibles. Les commandes et le paiement se font en ligne, afin d'assurer une bonne gestion des stocks.

De nouvelles têtes à votre service



Quelques changements et des nouvelles arrivées dans l'équipe du Conseil national de France (CNF). Mathilde Quérin (Projets) et Olivia Ged (Finances) sont remplacées par Jade Rambaud et Olivier Coispeau pendant leurs congés. Agathe Limare (Juridique), Antoine Charbonnier (Communication) et Thanh Vo Puoc (Informatique) rejoignent l'équipe du CNF. Tout comme Marie Descheemaekere (Jeunes) et Florian Cardelli (Finances) en stage cette année.

Découvrez l'organigramme complet et les informations de contact sur la page d'accueil du réseau Ozanam (liens utiles).

VOS RENDEZ-VOUS

30 - 31 MAI

Session de travail du réseau jeunes (Sud Est)

19 - 20 JUIN

Journée des présidents et AG (Paris)

26 - 28 JUIN

Formation à l'animation spirituelle (CD 22 et 35, abbaye de Timadeuc)

2 - 3 JUILLET

Séminaire des bureaux de CD (Paris)

4 - 9 JUILLET

Retraite biblique à Notre-Dame-du-Laus

26 - 31 JUILLET

Session d'été des jeunes (Sainte-Gemme)

24 - 27 AOÛT

Séjour à la voile pour les jeunes (Saint-Malo)

26 - 27

SEPTEMBRE

Campagne nationale

6 - 8 NOVEMBRE

Collecte de la Banque alimentaire

Retraite biblique

à Notre-Dame du Laus

Au cœur du sanctuaire marial de Notre-Dame du Laus (05), une cinquantaine de Vincentiens et de personnes accompagnées par les Conférences se retrouveront, du 4 au 9 juillet 2026, pour partager ensemble des textes bibliques sur le thème : « *Dieu vient à ma rencontre* ». Au-delà des paroles échangées et des rencontres attendues, il s'agit, en réalité, de vivre l'expérience d'une communauté ecclésiale qui partage, comme pour le pain eucharistique, la manducation de la Parole de Dieu.



Inscrivez votre équipe à la permanence de la prière

La permanence de la prière est assurée en continu par quinzaine dans tout le réseau. Il est possible d'inscrire votre Conseil départemental pour l'année 2026/2027 puis de choisir votre formule (prière collective, individuelle...). Plus d'informations auprès de Clotilde Lardoux ou Catherine Philippe et dans le groupe Ozanam Spiritualité et démarche fraternité.

Plus d'informations dans le livret spirituel joint à ce numéro.

Session d'été des jeunes 2026

La session d'été des jeunes aura lieu du 26 au 31 juillet 2026 à Sainte-Gemme (17), sur le thème : « *Vivre la charité, source de joie* ».

Au programme : enseignements, temps de prière, activités sportives et ludiques ainsi que temps de fraternité, à destination des jeunes, bénévoles ou non, de 18 à 35 ans.

Inscrivez-vous :



Plus d'infos :

contact.commissionjeunes@ssvp.fr



Collecte nationale de la Banque alimentaire

En 2026, la collecte nationale de la Fédération des Banques alimentaires est avancée au week-end du 6 au 8 novembre.



RÉSEAU VINCENTIEN

Tous mobilisés pour la nouvelle campagne nationale

En septembre 2026, la Société de Saint-Vincent-de-Paul lancera une nouvelle campagne nationale de communication. L'objectif est simple : faire connaître partout en France les actions solidaires menées chaque jour par les équipes de bénévoles auprès des personnes les plus fragiles.

Cette campagne est une opportunité pour tout le réseau. Lorsqu'une même parole se fait entendre sur tout le territoire, l'impact est démultiplié : nos actions gagnent en visibilité, la confiance des donateurs se renforce et de nouvelles personnes peuvent être touchées par notre mission.

La force de la Société de Saint-

Vincent-de-Paul repose sur l'engagement collectif de ses membres. Se mobiliser ensemble dès le lancement de la campagne, c'est porter d'une seule voix l'élan de solidarité qui anime nos équipes. Pour accompagner cette dynamique, après une présentation générale de la campagne, **les kits et les nouveaux supports de communication (affiches, flyers...) seront envoyés à tous les Conseils départementaux à la fin du mois d'août. Ils remplaceront ceux existants.**

Ensemble, faisons connaître la fraternité vincentienne et donnons encore plus d'élan à notre mission. ■



ÇA NOUS INTÉRESSE

Offrir des vacances avec l'ANCV

En 2025, grâce au partenariat national avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), les bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont pu accompagner 210 personnes pour des séjours de loisirs. Après étude du dossier, les chèques vacances sont utilisés pour financer une partie du transport ou de l'hébergement des familles. **Informations auprès de Guilhem Ecartot : guilhem.ecarnot@ssvp.fr**

3133 : le numéro pour signaler des situations de maltraitance



Depuis le 1^{er} mars 2026, le 3133 est le nouveau numéro national pour signaler une situation de maltraitance envers une personne vulnérable (personne âgée, en situation de handicap ou de précarité)

Numéro national : 3133.

La Cellule Vigilance-Bientraitance de la Société de Saint-Vincent-de-Paul reste toutefois disponible pour toute situation concernant l'association.

Cellule Vigilance-Bientraitance : alertecomportement@ssvp.fr ou 06 73 00 98 32.

L'INVITÉE

Précaire et pourtant solidaire

Attentive aux plus fragiles depuis son adolescence, Jeannette vit pourtant dans une situation précaire. Cette quinquagénaire est devenue bénévole à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Vincentienne dans l'âme, elle nous rappelle que la charité commence par des gestes simples.



Jeannette à Paris, en mars dernier.

Sa longue écharpe orange tranche sur son blouson bleu pâle. Jeannette [prénom modifié] sort du métro, un peu perdue dans ce quartier de Paris qu'elle ne connaît pas bien. Malgré tout, la foule, les rames bondées et la longue heure de trajet, elle sourit. « *Merci de me donner la parole, je suis heureuse de m'exprimer.* » Celle qui n'a rien ou presque – pas de toit, pas de travail et un dossier de papiers en cours – a accepté d'emblée de témoigner pour le magazine de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

LA FAMILLE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Aujourd'hui quinquagénaire, Jeannette a pendant longtemps été proche d'une congrégation religieuse tournée vers le soin. Elle

commence sa vie professionnelle dans un hôpital au Burkina Faso. « *J'accompagnais les médecins lors des visites aux malades. C'est à cette occasion que j'ai entendu parler de saint Vincent : l'hôpital était géré par les Frères de Saint-Vincent-de-Paul.* »

Arrivée en France quelques années plus tard pour compléter sa formation d'aide-soignante, elle est hébergée chez des amis jusqu'au jour où elle doit quitter leur logement. « *Le curé de ma paroisse m'a parlé de la Conférence, en entendant Saint-Vincent-de-Paul, ça a fait tilt à mes oreilles !* »

En confiance grâce au patronage de Vincent, apôtre de la charité, Jeannette contacte Bernard, le président de l'équipe. Elle évoque l'aide matérielle reçue et elle insiste sur l'accueil par l'équipe.

“Aider me permet de rencontrer Dieu dans mon prochain. Je comprends la situation des personnes accompagnées.”

« *J'ai trouvé une famille. Comme on le dit dans l'Évangile : "Qu'il est doux pour des frères et sœurs d'être ensemble !" (ps. 132).* » Rapidement et malgré sa situation toujours précaire, Jeannette



propose son aide à la Conférence.
« Je voulais devenir bénévole, j'ai insisté auprès de Bernard, il a accepté. »

UNE BÉNÉVOLE PARMI LES AUTRES

Aujourd'hui, Jeannette est donc l'une des quinze bénévoles de l'équipe et participe aux actions locales (aide alimentaire, vestiaire pour jeunes enfants et visite à domicile). « Nous livrons les colis chez les personnes accompagnées, raconte Bernard. Cela permet de prendre le temps de discuter et de nouer des liens. » Deux fois par semaine, Jeannette est à son poste pour la préparation des colis, dont elle bénéficie aussi. « On ne se voit pas la laisser repartir à l'hôtel social les mains vides ! », note Bernard. Mais, comme

deux autres femmes dans son cas, l'action de Jeannette n'est pas conditionnée au bénévolat. « Nous ne faisons pas de différence entre membres de l'équipe et nous savons qu'elles ne cherchent pas à en tirer profit », insiste le président. La participation de personnes en situation précaire ou fragile est une richesse pour l'équipe : « Elles apportent un autre regard, du fait qu'elles-mêmes vivent la précarité. Jeannette a les pieds sur terre, elle nous rappelle à l'ordre parfois, dans la façon dont nous agissons avec les plus fragiles. »

UN REGARD, UNE MAIN TENDUE

Comment vivre ce bénévolat quand on ne sait pas où on dormira le soir même ? Quand on dépend du 115 ou de l'aide de quelques amis ? Jeannette sourit sans éluder les difficultés. Bien sûr elle reçoit de l'aide, elle a même pu trouver quelques heures de travail – légal – auprès d'une dame très âgée.

Mais l'aide-soignante préfère insister sur son souci d'aider celui qui a encore moins qu'elle. « Aider m'empêche de me focaliser sur mes problèmes. Et puis, cela me permet de rencontrer Dieu dans mon prochain. » Le bénévolat de Jeannette s'inscrit dans une attitude naturelle pour elle depuis son adolescence. « À l'école, je collectais les restes de repas pour les élèves qui ne mangeaient pas à leur faim. »

Précaire parmi les précaires, elle se montre à l'écoute, présente, tout simplement. « Je comprends leur situation. Comme le disent les fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il suffit d'un regard, d'une main tendue. Je sens la main cachée de Dieu dans ces

moments, Il passe par les hommes pour aider les plus fragiles. »

Profondément croyante, Jeannette est heureuse de son bénévolat à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. « Je participe aux réceptions avec l'équipe. C'est un moment important pour moi. Je prends le temps de relire l'année : que dois-je améliorer dans mon attitude pour être vincentienne ? » Des moments précieux aussi pour partager des idées ou apporter du réconfort à un bénévole en difficulté.

Elle voudrait raconter encore, Jeannette, mais l'heure tourne et elle doit repartir vers l'hôtel social où elle dort cette semaine. À peine le temps d'une photo, la longue écharpe orange illumine la grisaille de la ville. Une fois dans le métro, Jeannette poursuit la conversation par messages vocaux : « L'équipe de la Société de Saint-Vincent-de-Paul a remis en moi la joie et l'amour qui s'étaient enfuis. Ensemble on peut s'épauler pour rejoindre ceux qui sont en difficulté. » ■

Valérie-Anne Maitre, rédactrice en chef



Engagés mais pas épuisés !



*Bénévoles de la région
Centre-Normandie, lors
des Rencontres régionales
à Chartres, mars 2026.*

Donner du temps, de l'énergie, parfois une part de soi : le bénévolat fait vivre la solidarité. Mais comment continuer à agir sans s'épuiser ? Responsables associatifs, bénévoles et experts partagent leurs analyses et leurs témoignages pour comprendre ce qui permet de durer.

Par Marianne Aubry-Lecomte, pigiste

Et si l'un des enjeux du bénévolat aujourd'hui était de prendre soin de ceux qui prennent soin des autres ? Longtemps reléguée au second plan, cette question bouscule l'image d'un don de soi totalement désintéressé. Car, si l'engagement nourrit et donne du sens, il peut aussi fragiliser lorsque l'équilibre se rompt.

UNE CONJONCTION DE DÉFIS À RELEVER

« Très motivée au début, j'ai commencé à ne plus savoir pourquoi je venais. J'ai fini par ne plus donner de nouvelles à personne. J'avais l'impression que

l'on me demandait de vider la mer à la petite cuillère », témoigne Manon, ancienne bénévole dans une association d'aide aux migrants.

Si le phénomène d'épuisement des bénévoles n'est pas nouveau, il devient aujourd'hui suffisamment préoccupant pour que de plus en plus d'associations fassent de leur bien-être une priorité. Car, comme le souligne Houria Tareb, secrétaire nationale en charge de la solidarité France au Secours Populaire, nous sommes confrontés à une hausse constante de la précarité et « ce que l'on pouvait assumer seul il y a quinze ou vingt ans exige désormais un travail collectif ».

Aussi, s'il serait faux de parler d'une crise du bénévolat : les formes d'engagement ont changé. Les nouvelles recrues s'engagent rarement à plein temps et n'acceptent plus d'endosser autant de responsabilités que par le passé. Les équipes dirigeantes se retrouvent souvent débordées d'autant que le poids des tâches administratives a explosé. « Nous avons un gros travail d'accompagnement à faire pour que les responsabilités puissent être partagées », souligne encore Houria Tareb.

REPENSER L'ORGANISATION

Pour mieux répartir les tâches, les associations doivent donc repenser leur organisation. C'est un des enjeux de la réflexion que mène l'Armée du Salut : « L'engagement doit être porté par un écosystème pluridisciplinaire composé des bénévoles mais aussi des salariés, des partenaires et même de collaborateurs externes dans le cadre du mécénat d'entreprise », assure Coline Cosserat, directrice du bénévolat et des engagements



À Paris, formation – dans la bonne humeur – des bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

► à la Fondation de l'Armée du Salut. « À tous les niveaux, nous travaillons à mieux faire connaître le rôle et les limites de chacun », explique-t-elle aussi. « Au Secours Populaire, le partage des tâches a permis de sauver des structures qui allaient fermer », confirme Houria Tareb. Une autre piste, évoquée par Guillaume Douet, directeur de formation à Coalta (Institut de formation sollicité par la Société de Saint-Vincent-de-Paul), est de diriger l'action des bénévoles sur des tâches ponctuelles et variées : « *Changer de rôle, de binôme permet souvent de prévenir l'épuisement. Les mandats limités dans le temps sont aussi une bonne pratique.* »

LA FORCE DU COLLECTIF

À la Société de Saint-Vincent-de-Paul, un séminaire des responsables de Conseils départementaux (CD) a été mis en place afin d'échanger de bonnes pratiques. « *Nous y apprenons à déléguer* », témoigne Bruno Houssay, président du CD des Yvelines. « *Mais aussi à résoudre ensemble les problèmes des uns et des autres dans un esprit d'entraide entre pairs.* »

Même combat au niveau des équipes de terrain. Car, comme le dit Bruno Dumont Saint Priest, directeur réseau à la Société de Saint-Vincent-de-Paul : « *Un Vincentien isolé est un Vincentien en*

“ Changer de rôle, de binôme permet de prévenir l'épuisement. ”



Répartition des tâches dans l'équipe, ici à Mantes-la-Ville (78).

danger. » La Règle internationale de l'association prévoit d'ailleurs lors des réunions d'équipe un temps consacré au partage entre les bénévoles au sujet des personnes qu'ils visitent. Ce temps est capital pour repérer si un bénévole est en souffrance et envisager des solutions.

« *Dire ses joies et ses peines n'est pas une perte de temps mais nourrit et soude les équipes et permet donc de mieux prendre soin des autres* », insiste Guillaume Douet. Les temps informels comme les repas ou les journées bénévoles sont donc indispensables.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS

Au-delà des moments collectifs, l'accompagnement individuel est une autre clé pour prévenir l'épuisement. Ainsi, de nombreuses associations cherchent désormais à structurer un « *parcours bénévole* ». À La Cimade ou à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, chacun commence par six mois d'observation. « *C'est un temps de découverte réciproque, note Bruno Dumont Saint Priest, durant lequel nous cherchons aussi à discerner les motivations des arrivants afin de leur proposer des missions et un rythme adaptés.* » À l'Armée

du Salut, cet accompagnement s'étend même au-delà du départ du bénévole : « *Nous continuons de prendre soin des bénévoles qui ont arrêté, pour cause de maladie ou de grande vieillesse par exemple* », indique Coline Cosserat.

SE FORMER POUR DURER

« *Jalonné de formations, ce parcours permet une montée en compétence des coéquipiers* », souligne-t-elle encore. Ainsi, l'accueil passe par un temps de formation aux fondamentaux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. « *Il faut apprendre le savoir-être avant le savoir-faire* » souligne Bruno Dumont Saint Priest. Selon les besoins de chaque équipe, d'autres formations sont proposées (maraudes,



Les rencontres régionales du réseau, des moments précieux pour les bénévoles.

communication non violente, etc.). Claudine Larrouturou, secrétaire de la Conférence Notre-Dame-de-la-Merci au Haillan (Gironde), a particulièrement apprécié la formation à l'écoute qui « permet de trouver la bonne posture face à des discours parfois difficiles ». Sont souvent citées également les formations sur les mécanismes de la pauvreté et de l'exclusion ou sur les différentes formes de précarité.

PRENDRE SOIN DE SOI

Si les associations développent de plus en plus d'outils pour soutenir leurs bénévoles, l'enjeu est aussi que chacun puisse s'en emparer, non comme une contrainte ou une perte de temps, mais comme un appui pour durer dans l'engagement.

« Un bénévole bien dans sa peau apportera une lumière réelle aux personnes qu'il accompagne », résume Bruno Dumont Saint Priest. Et, bien mieux qu'une campagne de communication, il donnera envie à d'autres de s'engager à leur tour.

Prendre soin de soi pour continuer à prendre soin des autres est un cercle vertueux que le monde associatif doit continuer à faire vivre. ■



© SCM



Comment détecter le burn-out des bénévoles ? Les signaux sont-ils les mêmes que pour les professionnels ?

Oui, dans le champ professionnel ou bénévole, le burn-out est un phénomène d'épuisement complet proche de la dépression qui a trois caractéristiques : les gens ont du mal à se lever de leur lit, ils connaissent une dégradation de leurs relations interpersonnelles et ressentent une perte de sens totale de leurs actions. Les facteurs de risques psychosociaux sont les mêmes également : surcharge de travail, précarité, conflit de valeurs, etc.

Quelles en sont les causes principales ?

La responsabilité est collective car le burn-out émane de la conjonction de plusieurs facteurs : le contexte de plus en plus difficile lié à l'augmentation de la pauvreté en France et à la baisse des aides accordées à la fois aux associations et aux personnes dans le besoin,

l'organisation de la structure en elle-même et la résistance personnelle de chacun face à la pression.

Quel rôle peuvent jouer les associations dans la prévention ?

Pour que l'engagement soit soutenable, c'est avant tout aux associations de trouver des solutions : en ne surchargeant pas les bénévoles de travail, en veillant aux rapports de force ou aux conflits qui peuvent se produire en son sein. Elles peuvent aussi s'inspirer de certaines mesures mises en place dans le monde de l'entreprise : le droit à la coupure numérique, la participation aux décisions, les réunions de « débrief », etc. Un responsable de banque alimentaire me disait par exemple qu'il incluait toujours 30 minutes de parole après le créneau d'ouverture. C'est une très bonne stratégie pour prendre soin des bénévoles dont la mission est souvent très dure. ■

**Burn-out militant* Hélène Balazard, Simon Cottin-Marx, Essais Payot, Payot, septembre 2025

L'ENTRETIEN

« Le burn-out est un phénomène d'épuisement complet »

Simon Cottin-Marx est enseignant-chercheur en sociologie et auteur de nombreux ouvrages consacrés au monde associatif. Il a publié récemment, avec Hélène Balazard, *Burn-out militant pour alerter sur l'état de santé physique et mentale des bénévoles.**

INTERVIEW



© MF

« Au Secours catholique, un bénévole n'est jamais seul. »

Au Secours catholique, la question du bien-être des bénévoles s'inscrit dans une réflexion globale sur l'engagement. À partir d'une large consultation de terrain, l'association a développé des outils pour aider les équipes à mieux repérer les situations d'épuisement et à renforcer la vie collective. Matthieu Fontaine est chargé d'animation bénévolat et engagements solidaires dans l'association.

Parlez-nous de cette démarche « prendre soin des bénévoles ».

Cette démarche fait partie d'un travail plus global que nous avons appelé la « Priorité bénévolat ». Pendant trois ans, nous avons réfléchi à la manière d'accueillir toutes les formes d'engagement. Dans ce cadre, la question du « prendre soin » est apparue comme essentielle : comment veiller au bien-être du bénévole tout au long de son parcours, de l'accueil jusqu'au départ ? Nous avons essayé d'avoir une approche large, prenant en compte à la fois la qualité de la vie d'équipe, les joies et les difficultés liées aux missions mais aussi les contraintes personnelles, la santé, etc. Nous avons aussi identifié des risques plus invisibles, comme la perte de sens, le sentiment d'impuissance ou le manque de reconnaissance.

Y a-t-il eu un déclencheur à cette démarche ?

Lorsque le conseil d'administration a décidé de faire du bénévolat la priorité nationale, nous avons engagé un travail d'analyse sur le terrain. Sont alors remontées clairement les questions liées à l'épuisement et à la perte de sens. Des bénévoles en première ligne nous disaient parfois avoir l'impression de

ne pas en faire assez ou que leur action n'avancait pas. Cela nous a amenés à réfléchir à la manière de les accompagner davantage.

Le sujet de l'épuisement bénévole est-il aujourd'hui plus présent qu'avant ?

Oui, je pense, car le bénévolat évolue et les attentes aussi. Nos réseaux sont souvent composés de personnes plus âgées, ce qui peut amener une fatigue physique mais aussi morale. La perte de sens ou le sentiment d'impuissance sont des questions qui reviennent. C'est quelque chose d'assez récent mais qu'on voit émerger dans beaucoup d'associations. On a le sentiment que chacun avance un peu en parallèle sur ces questions et qu'il y a aujourd'hui un vrai besoin d'échanger sur ce que signifie concrètement « prendre soin » des bénévoles et sur la manière de les accompagner. Je le vois aussi dans les travaux menés au niveau inter-associatif, notamment avec France Bénévolat.

Comment avez-vous procédé pour recueillir ces informations ?

Nous avons organisé des entretiens et des rencontres avec des groupes locaux et diffusé des questionnaires. Deux

personnes très en lien avec le réseau ont piloté ce travail. L'idée était que les réponses viennent du terrain.

Nous avons aussi connecté plusieurs travaux déjà existants pour construire une vision globale car, en réalité, tous les chantiers autour de l'engagement sont liés. Quand on travaille sur le parcours du bénévole, on touche forcément au bien-être.

Qu'est-ce qui ressort de cette analyse ?

D'abord, que la vie d'équipe est très importante. Au Secours catholique, un bénévole n'est jamais seul. Les temps de relecture collective, où l'on partage son action dans un cadre bienveillant, jouent déjà un rôle de soutien.

Mais nous avons aussi vu que certaines équipes avaient besoin d'outils pour prendre du recul et identifier ce qui pouvait être amélioré.

Quels outils avez-vous mis en place ?

Nous avons créé des grilles d'auto-évaluation destinées aux équipes locales. Elles posent des questions simples : l'organisation est-elle au service du projet et des personnes ? Les locaux sont-ils adaptés ? Y a-t-il des formations ou des temps collectifs ? etc.

L'objectif n'est pas d'imposer des solutions, mais d'aider les équipes à se situer et à choisir leurs priorités. Par exemple, certaines peuvent décider de remettre en place un temps de partage ou un moment convivial qui avait disparu.

D'autres outils sont-ils en préparation ?

Oui, et c'est une décision récente, prise au niveau national : à partir de septembre, une ligne d'écoute psychologique sera ouverte, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour l'ensemble des bénévoles.

Nous avons constaté que certaines situations relevaient d'un accompagnement psychologique, ce qui n'est pas notre métier. Cette ligne vient donc compléter ce que nous pouvons déjà proposer au sein des équipes.

Quelle est la finalité de cette démarche ?

L'objectif est que les bénévoles se sentent bien dans leur engagement et puissent durer. Une association qui prend soin de ses bénévoles attire aussi d'autres personnes, notamment par le bouche-à-oreille.

Nous sommes encore au début du processus, mais les outils commencent à circuler dans le réseau, et certaines délégations ont déjà organisé des journées de réflexion autour du "prendre soin". L'idée est d'apporter des réponses concrètes, au plus près du terrain. ■

Et à la SSVP ?

S'écouter et se former, pour tenir dans la durée

Les bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne sont pas épargnés par la fatigue ou le risque d'épuisement. Pour y faire face, formations, temps d'équipe et partage des responsabilités constituent des appuis précieux

Au début de son mandat, Geneviève Vilain-Lepage, présidente de la Conférence de Niort (Deux-Sèvres), avait été interpellée par une remarque d'un responsable : « *Geneviève, vous êtes beaucoup trop activiste, ça me fait peur.* » Sur le moment, elle s'en était vexée. « *Aujourd'hui, je comprends ce qu'il voulait dire* », reconnaît-elle. Face à certaines situations éprouvantes, prendre du recul devient essentiel.

Dans son équipe, les bénévoles se retrouvent régulièrement et organisent aussi des journées de cohésion ou de recollection, souvent dans un monastère ou un presbytère. « *Ces temps aident à mieux se connaître et à partager ce que l'on vit sur le terrain* », explique-t-elle.

La formation constitue un autre repère : formation vincentienne de base, modules sur la relation d'aide ou l'accueil des publics. « *Cela nous aide à ajuster notre manière d'accueillir* », poursuit-elle.

Pour ceux qui exercent des responsabilités, l'enjeu est

aussi de ne pas les porter seuls, notamment lorsque des désaccords ou des difficultés apparaissent dans les équipes. Marie-Noëlle Laporte, présidente du Conseil départemental de la Gironde, insiste sur l'importance de partager les rôles et de faire circuler l'information. « *Le chef ne doit pas être le seul à savoir* », explique-t-elle. Déléguer certaines missions et s'appuyer sur l'équipe évite qu'une seule personne ne porte toute la charge. En cas de difficulté, la cellule Vigilance-Bienveillance peut également être sollicitée : « *Le simple fait d'être écouté aide déjà beaucoup.* »

D'autres expériences rappellent enfin l'importance de respecter ses limites. Pour Marie-Christine, bénévole visiteuse, la relation doit rester simple et naturelle : « *Il faut que cela reste un échange.* » Christiane, de son côté, a préféré se retirer à une période où ses difficultés familiales rendaient l'engagement trop lourd : « *Pour s'engager, il faut être disponible intérieurement.* » ■

Quiz

Savez-vous lever le pied pour tenir la distance ?

Un test pour vérifier si votre engagement rime avec équilibre et non avec épuisement.

Pour chaque affirmation, répondez spontanément :

A - Souvent / B - Parfois / C - Rarement

A Je sais clairement où s'arrêtent mes missions et où commencent celles des autres.

1

A J'accorde du temps aux réunions ou aux échanges collectifs même quand l'action presse.

2

A Je n'essaie pas d'être la personne indispensable qui porte tout à bout de bras.

3

A J'accepte que les résultats ne dépendent pas uniquement de moi.

4

A Je garde des moments de recul (silence, prière, marche, respiration...) pour relire ce que je vis.

5

6

Je pose des limites simples : horaires raisonnables, temps de repos, disponibilité réaliste.

A
B
C

7

Je privilégie les moyens de contact associatifs plutôt que de donner mon numéro personnel.

A
B
C

8

J'accepte que les nouvelles formes d'engagement soient plus ponctuelles et que chacun fasse selon ses possibilités.

A
B
C

9

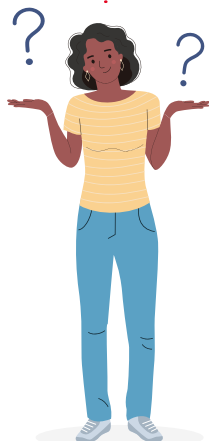
Quand une situation me touche trop, je n'hésite pas à en parler plutôt que de garder ça pour moi.

A
B
C

10

Je sais faire une pause sans culpabiliser quand je sens la fatigue arriver.

A
B
C



◆ VOS RÉSULTATS ◆

Majorité de A :

Engagé... et bien équipé

Vous avez compris qu'un bénévolat durable se construit dans l'équilibre. Vous avancez avec générosité mais aussi avec discernement.

Majorité de B :

Gardez le cap mais soyez vigilant

Vous êtes sur la bonne voie mais attention à ne pas glisser vers le « *je vais le faire moi-même, ce sera plus simple* ». Le collectif est là pour ça.

Majorité de C :

Attention, danger !

Votre engagement est précieux mais il pourrait vous coûter cher à long terme. Poser des limites, partager la charge et prendre du recul ne diminue pas votre générosité, cela lui permet de durer.

Se reposer pour mieux servir

Entre l'agitation de Marthe et l'écoute de Marie, l'Évangile nous rappelle que l'action ne vaut que nourrie par le silence. Animatrice en pastorale à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Catherine Philippe invite les bénévoles à cette pause intérieure indispensable.

Rester uniquement dans l'agitation, c'est le risque que souligne Catherine Philippe, animatrice en pastorale à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Dans les Conférences qu'elle rencontre, elle rappelle l'importance de « *garder un temps pour soi, un temps de méditation et de prière, pour se rappeler ce que l'on fait et pour qui on le fait* ». Une invitation à faire une pause intérieure, non pour se retirer de l'action, mais pour lui redonner du sens.

L'Évangile offre d'ailleurs cette tension féconde entre action et écoute à travers la figure de Marthe et Marie (Lc 10, 38-42). L'une s'active, l'autre prend le temps d'écouter. Il ne s'agit pas d'opposer les deux attitudes mais de rappeler que l'engagement ne peut durer sans un espace de retrait. Jésus lui-même invite ses disciples à s'écarter un peu pour se reposer, comme si le souffle intérieur faisait partie de la mission.

Ce recul permet aussi de lâcher prise sur les résultats. « *Ce n'est pas nous qui maîtrisons les fruits de l'action* », souligne Catherine Philippe. Accepter que tout ne fonctionne pas toujours comme prévu, relire ce qui a été vécu, se laisser toucher sans se laisser submerger : cette distance intérieure aide à durer. Dans une société qui valorise l'efficacité et l'immédiateté, la spiritualité rappelle une vérité simple : prendre soin de sa vie intérieure n'est pas s'éloigner de la mission mais apprendre à la porter autrement. ■



Le Christ chez Marthe et Marie. Eugène Le Sueur (1654) CC ancienne pinacothèque Munich.

GOUVERNANCE

« Une organisation au service du terrain »

Du terrain au niveau national, bénévoles et salariés de la Société de Saint-Vincent-de-Paul travaillent de concert pour structurer et renforcer l'action d'accompagnement. Hugues de Foucauld, secrétaire général, en explique l'organisation et les équilibres.

Comment résumer l'organisation du travail au sein du Conseil national de France (CNF) ?

Validée par le Conseil d'administration (CA) en septembre 2024, l'organisation du secrétariat national vise à donner plus de lisibilité et de cohérence à l'action du CNF auprès des Conseils départementaux (CD), des Associations spécialisées (AS) et des bénévoles. Travaillant avec les quatorze commissions du CA (CART, formation, communication, générosité, spiritualité, financement de projets, informatique...), le secrétariat national s'appuie sur six pôles (communication et générosité, réseau, finance, informatique, RH, patrimoine) au service de 133 associations (96 CD et 18 AS nationales) et 810 Conférences. Avec quarante salariés, le secrétariat national participe activement à toutes les commissions. Il apporte expertise, professionnalisme et disponibilité au réseau.

Comment s'articulent les liens avec le Conseil d'administration ?

Le CA définit la vision globale. Il est composé de 21 bénévoles élus par l'assemblée générale, issus de toutes les régions et représentants des CD, des Conférences et des AS. Il se réunit chaque mois sur des sujets d'actualité et de réflexion (animation du réseau, gouvernance, statuts, finances,

formation...). Les échanges font émerger des enjeux humains d'accompagnement et des enjeux techniques. Ce cadre permet une action efficace, dans le respect des obligations associatives (mise aux normes, sécurité informatique, formation, transparence financière...).

Quelle est la place des salariés dans cette organisation ?

Les décisions du CA sont préparées dans les commissions avant d'être mises en œuvre par le réseau et par les salariés. L'enjeu est de maintenir l'équilibre entre l'engagement des bénévoles et le travail des salariés. Malgré leur nombre réduit, ces derniers jouent un rôle important pour assurer la mise en œuvre, le suivi des décisions et la circulation des informations.

Des changements de présidences sont attendus pour les prochains mois...

Le renouvellement des bénévoles à responsabilité est essentiel dans les Conférences, les CD et les AS nationales, qui ne peuvent fonctionner légalement sans bureau constitué (association Loi 1901). Avec le CA, les différentes commissions, en particulier celles de la CART (Animation du Réseau Territorial) et de la formation, un

travail est mené sur l'animation et les transitions, afin d'éviter l'épuisement des bénévoles ou des présidences qui n'en finissent pas.

Au niveau national, les administrateurs, tous bénévoles, sont élus pour quatre ans : le CA et le bureau sont renouvelés en partie tous les deux ans. En 2026, Serge Castillon, actuel président, achèvera son mandat national, conformément aux statuts, tout en restant administrateur jusqu'en 2028. Son successeur sera élu avec le nouveau bureau du CA, après l'assemblée générale du 20 juin prochain. D'autres administrateurs nationaux sont également en fin de mandat : le Conseil d'administration national renouvellera donc au total dix postes d'administrateurs. Les candidats – et candidates – se présenteront lors de l'assemblée générale devant leurs pairs et seront élus à la majorité des voix des membres présents et représentés. ■

Propos recueillis par Valérie-Anne Maitre, rédactrice en chef





Une journée à la librairie d'Hérouville-Saint-Clair

Aux portes de Caen (Calvados), la librairie d'occasion de la Société de Saint-Vincent-de-Paul transforme depuis deux décennies les ouvrages en repas chauds. L'équipe de bénévoles propose environ 18 000 ouvrages à petits prix, les premiers et troisièmes samedis du mois. En 2024, leur action a permis de servir 55 000 repas.

Par Laure-Anne Marxuach, pigiste.



9 H



10 H



11 H



13 H

► **9 H :** Il est encore tôt ce samedi matin lorsque Pascal Delanoue tourne la clef dans la serrure du local. Heureusement, une équipe de bénévoles a déjà installé, le jeudi précédent, tous les présentoirs dans l'ancienne église désacralisée. En cette fin février, Pascal n'a plus qu'à activer le chauffage et positionner le tourniquet et le panneau à l'entrée du bâtiment. Sur le parvis, des habitués patientent déjà. « *Il y en a souvent trois ou quatre qui attendent l'ouverture* », sourit-il.

10 H : Alors que les premiers visiteurs investissent les

allées, les bénévoles arrivent au compte-gouttes. Françoise Elleaume, la responsable de la librairie, enfle son gilet bleu et file réceptionner les dons de la matinée. « *Nous n'avons pas toujours le temps de tout traiter le jour J, alors deux équipes se réunissent en semaine pour trier* », explique-t-elle devant les cartons qui s'accumulent dans l'ancienne sacristie.

11 H : Xavier Delbeque, professeur d'histoire à la retraite, s'attelle à l'estimation des prix. Une tâche parfois complexe : « *Certains ouvrages ont une réelle valeur marchande dans des secteurs*

très spécifiques. Il faut vérifier les cotes en ligne pour s'aligner », précise-t-il. Si quelques pièces rares sont parfois vendues sur internet, la grande majorité des titres reste affichée entre un et dix euros en rayon.

13 H : C'est désormais l'heure d'une pause-déjeuner « *bien méritée*. » Françoise Elleaume s'accorde un moment de répit. Les bénévoles du matin s'attablent avec leur déjeuner tandis que d'autres arrivent pour la relève de l'après-midi. Les deux groupes se mêlent dans une atmosphère chaleureuse. « *C'est aussi une joie de retrouver*



16 H



17 H

des amis », sourit Françoise Bréhier, tout juste arrivée. Autour de la table, quelques habitués s'invitent pour saluer l'équipe et échanger quelques mots. On y parle lecture, bien sûr, mais pas seulement. « *La librairie est aussi un lieu de partage et d'échange* », confie la responsable en servant un café à un nouveau venu. « *Certains ne viennent pas pour acheter, mais simplement pour trouver une présence* », ajoute Xavier.

16 H : L'affluence ne faiblit pas. Entre les rayons d'histoire, de poésie ou même les classeurs de timbres de collection, les visiteurs

déambulent dans un ordre impeccable. « *Le rangement, c'est notre force par rapport à d'autres librairies d'occasion de l'agglomération* », rappelle Françoise Elleaume. Chaque bénévole joue son rôle : Pascal guide les lecteurs, Françoise Elleaume installe des enfants autour d'une table à dessin, tandis que Xavier gère la caisse et enregistre chaque transaction. « *C'est une véritable organisation entre l'encaissement, la réception des dons et l'accueil. Il faut être au moins trois en permanence pour que tout tourne* », précise la responsable.

17 H : La journée touche à sa fin. L'équipe s'active pour fermer les portes, couper le chauffage et rentrer le matériel. Le local doit être prêt pour la distribution alimentaire qui s'y tiendra quelques jours plus tard. « *Ce qui est fou avec notre service, c'est que notre action sert à nourrir directement des gens* », conclut Xavier, très fier des 15 000 euros récoltés en 2024. « *Quand on ne peut pas ouvrir, je me demande comment vont faire nos usagers... Il faut bien qu'ils mangent* », s'inquiète Françoise Delanoue. Pour les bénévoles, le rendez-vous est déjà pris : ils seront fidèles au poste dès la semaine prochaine. ■

PARTENARIAT

Avec l'Ordre de Malte, unir nos forces pour aller plus loin

En mars dernier, l'Ordre de Malte et la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont officialisé leur nouveau partenariat national. Objectif : démultiplier leurs forces sur le terrain pour une prise en charge globale des plus fragiles.

« **J**e trouve ce partenariat extraordinaire entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul et l'Ordre de Malte, cela permet de prendre en charge la personne dans sa globalité. » À Paris, le 24 mars dernier, Agnès Bonnell, infirmière de l'Ordre de Malte à Bordeaux (33), est heureuse d'assister à la signature d'une nouvelle convention nationale entre les deux vénérables associations au service des plus fragiles. Comme Agnès, une quarantaine de délégués régionaux des deux structures ont fait le déplacement pour cette signature, précédée d'une messe dans la chapelle de la maison Adèle-Picot.



« Ensemble on va plus loin », rappelle dans son discours Serge Castillon, président national de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. « Démultiplier nos forces nous rend plus efficaces en termes de charité sur le terrain », ajoute Cédric Chalret du Rieu, à la tête de l'Ordre de Malte France.

AGIR ENSEMBLE

Sur le terrain justement, les équipes aux gilets rouges et aux chasubles bleues travaillent ensemble, comme au centre Saint-Nicolas-Sainte-Fleur à Bordeaux, celui où travaille Agnès Bonnell. Mais citons aussi la maison Saint-Étienne à Mantes-la-Ville (78), une épicerie solidaire à Marseille (13), des maraudes communes à Rennes (35) ou la marche "Oscaritas" avec des ânes en Franche-Comté... Le document signé par les deux présidents renforce cette coopération et prévoit le développement d'activités nouvelles. Ainsi les délégués respectifs de Perpignan (66) évoquent leur projet d'accueil



Les présidents nationaux et des bénévoles de Bordeaux.

de jour. « Nous [la Société de Saint-Vincent-de-Paul] avons le local, indique Bernard Malet, et eux [Ordre de Malte] ont les compétences médico-sociales. » À Paris, il n'y a pas encore de projet défini mais le président du département, Alain Carton, a entamé une tournée pour rencontrer ses homologues maltais. « J'espère pouvoir lancer des initiatives communes rapidement. » Quant aux bénévoles de Mantes-la-Ville,

ils pensent déjà à prolonger la collaboration autour de la maison Saint-Étienne. « On réfléchit à une tournée en camionnette », révèle Bruno Houssay. Le président du Conseil départemental des Yvelines a même une idée pour matérialiser la coopération : « On pourrait mettre les deux logos sur la carrosserie ! » ■

Valérie-Anne Maitre,
rédactrice en chef

L'action vincentienne dans la zone Afrique



En Afrique, les Conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul œuvrent dans 43 pays. Deux modèles coexistent au service des plus fragiles : francophone (aide directe) et anglophone (développement structuré).



Visite de Vincentiens au Rwanda.

En Afrique, environ 5 000 Conférences sont présentes dans 43 pays regroupés dans la Conference of Africa and Madagascar (SCAN). Cette structure régionale est chargée de coordonner les activités sur le continent, faciliter la collaboration avec les Conseils nationaux, organiser les rencontres et les formations et susciter des projets communs.

Si la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une organisation internationale unique, dans la pratique, on distingue une zone francophone (République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Côte d'Ivoire...) et une zone anglophone (Nigeria, Ghana, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Afrique du Sud...). Chacune d'elles est appuyée par les Conseils nationaux de France et du Royaume-Uni, et dirigée par un vice-président territorial international du Conseil général international (CGI).

La coordination générale est bien réelle ; sans différence dans les méthodes de jumelage, de soutien à projets, d'urgences humanitaires ou de collaboration avec la Famille vincentienne. Sur place, les bénévoles réalisent de nombreuses actions similaires aux actions en Europe, ils participent à des projets de développement communautaire (petites activités économiques, aide à construction de logements, formation professionnelle).

DEUX ZONES, UNE MÊME CHARITÉ

Cependant, cette double influence franco-anglophone révèle des nuances spécifiques entre l'une et l'autre. La zone francophone est caractérisée par une organisation plus centralisée, avec forte implantation paroissiale. L'action est centrée sur l'aide directe aux vulnérables et un soutien à projets locaux.

Dans la zone anglophone, l'organisation est déclinée en programmes sociaux structurés. On met davantage l'accent sur les programmes éducatifs de lutte contre la pauvreté, l'assistance et l'accès aux soins médicaux et au développement économique avec renforcement de la solidarité communautaire (projets agricoles par exemple).

La Société de Saint-Vincent-de-Paul demeure un acteur important de la charité chrétienne en Afrique. Grâce à l'engagement des Vincentiens et à la collaboration avec l'Église locale, l'organisation continue de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. ■

*Michel Tacchi, membre,
et Pierre Niclot, animateur de la CSI*

Dans le cadre des jumelages entre les Conseils départementaux et les Conférences françaises avec leurs homologues étrangers, la Commission de solidarité internationale (CSI) est le relais indispensable pour accompagner et renforcer leurs actions de charité. Elle les orientera vers les bons interlocuteurs en prenant les bons circuits financiers pour rendre l'action efficace auprès des familles.

Merci de la contacter :
commission.internationale@ssvp.fr



Financer un projet avec la Fondation Frédéric Ozanam

Voici quelques bonnes pratiques pour faciliter la valorisation de votre projet par le Comité exécutif (Comex) de la Fondation Frédéric Ozanam.

1

DÉPÔT DU DOSSIER

via le formulaire officiel à demander à la Fondation Frédéric Ozanam, 120 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris ou contact@ffozanam.org.

2

ANALYSE

l'équipe de la Fondation évalue la pertinence, l'impact social et la faisabilité humaine, technique et financière de votre projet.

3

VOTE

après transmission du dossier, le Comex de la Fondation vote, accorde sa validation et lance un appel de fonds si nécessaire.

4

NOTIFICATION

de l'accord de financement et signature des conventions de financement.

5

FINANCEMENT

il est assuré après réception des justificatifs. Les versements doivent passer de la Fondation Saint-Irénée à la Fondation Ozanam : il y a donc un délai à prévoir.

OBJET DE LA FONDATION FRÉDÉRIC OZANAM

En 2016, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a créé la Fondation Frédéric Ozanam avec pour objectif d'agir contre la grande solitude et la grande précarité. Elle finance des projets liés à la Société de Saint-Vincent-de-Paul (avec une dimension sociale forte ou immobilière) mais aussi des projets liés à d'autres structures (lire p. 27). Les actions ainsi valorisées sont des projets concrets qui vont durer. Abrisée par la Fondation Saint-Irénée à Lyon, la Fondation Frédéric Ozanam bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique et de la déductibilité fiscale des dons.



LANCEZ VOTRE DOSSIER

Votre Conseil départemental est intéressé pour soumettre un projet à la Fondation Frédéric Ozanam ? Informations : Christophe Droulers, directeur de la collecte (contact@ffozanam.org et 01 42 61 76 67).

UN LOCAL POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYENNE

En 2026, la Fondation Frédéric Ozanam lance une collecte pour participer aux travaux du local au centre-ville de Laval (53), dont le Conseil départemental de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est propriétaire.

Pour le moment, la salle de réunion et le bureau sont trop exigus et mal agencés pour recevoir les familles lors de la distribution alimentaire.

Le projet vise à rendre l'espace bien visible depuis la rue. En plus de la salle de réunion et du bureau, un Accueil Sourire, un vestiaire et un espace pour la distribution alimentaire seront créés.

Coût global : 185 000 euros.

Dotation de la Fondation Frédéric Ozanam : 40 000 euros (collecte en cours). ■



EN SAVOIR +
fondationfredericozanam.org

ACCOMPAGNER L'ORCHESTRE OSTINATO*

La Fondation Frédéric Ozanam accompagne l'orchestre Ostinato, un orchestre offrant des rencontres musicales à des publics isolés en Île-de-France. Au sein de haltes de jour, d'EHPAD ou de lieux de détention, les jeunes musiciens rencontrent leur public pour pratiquer un instrument ou chanter. Les ateliers sont construits avec des personnes souffrant d'isolement, de grande précarité ou détenues. Ces rencontres rendent chacun acteur d'un projet qui exalte le sentiment d'appartenance commune à travers la beauté de la musique et du chant.

Depuis 2018, près de 400 heures d'ateliers ont été proposées, avec près de 1 000 personnes.

Dotation de la Fondation : 30 000 euros (collecte en cours) ■



GRÂCE À VOS DONS, FAITES VIVRE LA CHARITÉ POUR TOUJOURS !

Vous pouvez faire un don par chèque à l'ordre de la Fondation Frédéric Ozanam (120 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris) ou sur notre site internet :



Votre don est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu, ou à 75 % de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 euros. Cette possibilité de don déductible à l'IFI est offerte jusqu'à la date limite de déclaration des revenus.

* Projet hors du réseau de la Société de Saint-Vincent-de-Paul

Pages réalisées par Christophe Droulers, directeur de la collecte, et Hugues de Foucauld, secrétaire général

ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

La diversité au service de la solidarité

Les Associations spécialisées (AS) répondent à des besoins concrets que les Conférences ne peuvent couvrir. Nationales ou départementales, grandes ou plus restreintes, elles partagent les valeurs vincentiennes tout en gardant leur souplesse d'action.

Aide à l'insertion professionnelle, accueils de jour ou de nuit, maison de vacances pour seniors ou étudiants... Les missions des Associations spécialisées (AS) de la Société de Saint-Vincent-de-Paul sont aussi variées que l'intuition de leurs fondateurs. « *Les AS sont nées d'un besoin très concret, résume Bruno Dumont Saint Priest, directeur réseau. L'action de ces structures est orientée vers une action très précise et qu'une Conférence ne peut pas faire.* » Ainsi, à Brest (Finistère), la *Halte Accueil Frédéric Ozanam* ouvre les portes de ses locaux aux sans-abri de la ville tous les week-ends. Du côté de La Baule (Loire-Atlantique), l'équipe de *Un Véhicule, Un Emploi* accompagne des chômeurs qui ont besoin d'une voiture. Dans les

Yvelines, *La Fraternité du Bon Larron* agit pour la réinsertion des détenus. La solidarité est aussi internationale, de la France vers le Burkina Faso (*Baobab*) ou la Roumanie (*Valentina*).

Plus agile, plus souple aussi, l'AS – qu'elle soit nationale ou départementale (lire encadré) – n'en est pas moins reliée à la Société de Saint-Vincent-de-Paul et partage ses valeurs.

« *En général, c'est un bénévole ou un proche de l'association qui initie l'AS* », raconte encore Bruno Dumont Saint Priest. Mais le lien le plus évident entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul et les AS se trouve... dans les statuts. Si chacune dispose de ses propres statuts, ils sont visés par la structure vincentienne départementale ou nationale dont elle

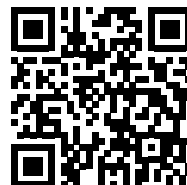
dépend. Une convention d'affiliation lie l'AS au réseau. Au niveau national, le président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est membre du CA de l'AS. Pour une AS départementale, c'est le président du CD qui est membre du Conseil d'administration de l'AS.

Une convention de combinaison des comptes ainsi qu'une convention d'objets et de moyens sont également signées par les deux parties. Comme le rappelle Bruno Dumont Saint Priest, « *tous les ans, toutes les AS doivent faire remonter leurs comptes (au CNF ou CD selon le niveau de la structure), afin de permettre de produire les comptes combinés de l'association, en toute transparence financière pour les donateurs et l'autorité publique* ». ■

Valérie-Anne Maitre, rédactrice en chef

NATIONALE OU DÉPARTEMENTALE ?

L'Association spécialisée est dite nationale (ASN) lorsque son lien avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul est fait au niveau du Conseil national de France (CNF), par exemple *Le Pain de l'Amitié* (Bordeaux). Lorsqu'elle est départementale, l'Association spécialisée (ASD) a des liens directs avec le Conseil départemental de son lieu d'implantation. C'est le cas à Paris pour *l'Accueil 15*. Certaines structures disposent de salariés et de locaux, d'autres sont de taille plus modeste. Toutes mettent la rencontre au cœur de leur action. Retrouvez la liste de toutes les AS sur le site ssvp.fr (rubrique Où nous trouver ?)



Trouver
une AS





Habiter la charité au cœur du quotidien

“ *La vocation vincentienne touche tous les aspects de la vie quotidienne des membres, les rendant plus attentifs et plus sensibles dans leur cadre familial, professionnel et social. Les Vincentiens sont disponibles pour les activités au sein des Conférences, après avoir rempli leurs devoirs professionnels et familiaux.* ”

La Règle 2.6

Dans la discrétion des jours ordinaires, la vocation vincentienne se glisse comme une lumière douce dans les gestes les plus simples. Elle ne se limite pas à un moment particulier, ni à une activité isolée ; elle devient une manière d’habiter le monde. Être bénévole, c’est laisser l’Évangile respirer dans chaque

instant : à la maison, au travail, dans la rue, dans la rencontre. La charité n’est pas une parenthèse dans la vie, mais un fil discret reliant toutes nos responsabilités. La vocation vincentienne affine le regard : plus d’attention dans la famille, plus de patience dans le travail, plus de sensibilité aux fragilités rencontrées.

La charité n’est pas une fuite du quotidien.

Mais cette vocation demeure profondément enracinée dans la réalité. Le Vincentien n’échappe pas à ses devoirs ; il les honore d’abord. La règle souligne que l’engagement dans les Conférences vient après les responsabilités familiales et professionnelles. La charité n’est pas une fuite du quotidien ; elle en est la transfiguration.

Comme le rappelait Frédéric Ozanam : « *La charité doit être comme un fleuve qui déborde de toutes parts.* » Quand les devoirs du jour sont accomplis, le Vincentien se rend disponible, humblement, pour porter un peu de lumière là où la nuit demeure. ■

*Afsaneh Amirmoez,
Conférence Saint-Jean-Paul-II, Limoges*

Bénévoles et amis au sein d'une équipe à Pierrefitte-sur-Seine (93). (Série La Famille sans limites, par Angela)



© Angela

Aux origines de la charité : l'amitié

DE PARIS À NÎMES, AGRANDIR LA SOCIÉTÉ

Lorsque son ami Léonce Curnier veut créer une Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Nîmes, Frédéric Ozanam lui explique la situation qui a prévalu à Paris.

« Il importait donc de former une association d'encouragement mutuel pour les jeunes gens catholiques, où l'on trouvât amitié, soutien, exemples, pour ainsi dire, un simulacre de famille religieuse dans laquelle on avait été nourri, où les plus anciens accueillissent les nouveaux pèlerins de la province et leur donnassent une espèce d'hospitalité morale... »¹

La différence avec Nîmes est fondamentale. On a, dans la capitale, des étudiants venant de province qui sont déracinés, surtout à une époque où les communications sont très lentes². Les jeunes se regroupent donc en fonction des études (ainsi quatre des sept fondateurs sont étudiants en droit) mais aussi des affinités et de la pratique religieuse.

L'AMITIÉ AU CŒUR DE LA CHARITÉ

La charité n'est, si l'on en croit Ozanam, qu'un moyen de s'unir et de faire fructifier cette amitié : « Or, le lien le plus fort, le

principe d'une amitié véritable, c'est la charité ; et la charité ne peut exister dans le cœur de plusieurs sans s'épancher au-dehors... Ainsi c'est dans notre intérêt d'abord que notre réunion a été fondée et si nous nous donnons rendez-vous sous le toit des pauvres, c'est pour eux et pour nous, pour devenir meilleurs et plus amis. »³ L'amitié occupe donc la place centrale. Mais cette amitié n'est pas un entre-soi : si on est « plus amis », c'est pour le devenir aussi avec les pauvres qu'on soulage. « Nous serons, entre nous, pleins d'égards et de prévenances ; nous le serons également envers les pauvres que nous visitons. »⁴

MAINTENIR L'UNION DES AMIS

L'importance de cette amitié est rappelée dans le premier règlement (rédigé par Lallier en 1835) comme dans le Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (1845).

Cela ne va pas aller sans créer des problèmes lorsque la Conférence va se développer. Lallier, le premier, fait rentrer de La Noue⁵, ensuite, Bailly fait rentrer Charles de Montalembert, Ozanam des Lyonnais. Le Prévost, lui, n'appartient pas au groupe des étudiants.⁶

« Un autre moyen efficace de maintenir l'union parmi nous et d'y rendre durable l'amitié chrétienne qui en est le fondement et le charme, c'est de ne présenter, pour être admis dans la Société, que des candidats dignes de la confiance et de l'affection de nos frères. »⁷ C'est sur cette base que le nombre de membres va croître, en dépit de l'opposition de certains. Pour quel résultat attendu ? « Qu'il est heureux alors pour un pieux jeune homme de prendre sa place dans nos modestes réunions ! De se trouver de suite entouré de confrères

vraiment chrétiens et dévoués aux pauvres, et de goûter les douceurs de cette amitié toute faite qui naît de la charité catholique ! »⁸

“ L'union des membres de la Conférence de charité de Saint-Vincent-de-Paul sera citée comme un modèle d'amitié chrétienne ”

Règlement de 1835

PARTAGER L'AMITIÉ AVEC LES PAUVRES

Les pauvres sont partie prenante intégrale de cette amitié : « L'amour et la paix, tels sont les deux biens que nous nous appliquons à conserver parmi nous. Mais si nous les possédons, comment n'essaierions-

nous pas de les communiquer autour de nous, à ces pauvres surtout, au soulagement et à la consolation desquels nous sommes si heureux de concourir ? Qui ne sait, en effet, que chez eux les misères matérielles sont le plus souvent les moindres... ce qui les attriste, c'est qu'il n'est pas une main amie qui presse leur main, pas un cœur qui s'ouvre au leur... Ce vide, la Société de Saint-Vincent-de-Paul tâche de le combler... Elle écoute le récit des malheurs de cet infortuné, elle le presse de se décharger de certains secrets qui lui pèsent, elle mêle ses larmes aux siennes, et à force de patience, de relations affectueuses et de temps, elle fait naître dans ce cœur desséché le retour de l'amitié qu'on lui a montrée. »⁹

Telle est donc bien la place de l'amitié dans les débuts de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Elle prend sa source dans le Christ et se partage. ■

*Christian Dubié,
président du CD du Cher*

EN SAVOIR +

« Ce qui achèvera de rendre la Société de charité bonne à ses membres et édifiante pour les autres, c'est l'esprit de fraternité. Fidèles aux recommandations de notre divin Maître et de son apôtre favori, nous nous aimerons les uns les autres. Nous nous aimerons maintenant et toujours, de près et de loin, d'une Conférence à une autre Conférence, d'une ville à l'autre, d'un pays à un autre pays. Cette amitié nous rendra facile le support de nos défauts réciproques. »

Règlement introduction 5

1. Ozanam à Léonce Curnier 4 novembre 1834
2. Il faut au moins trois jours pour aller de Paris à Lyon et, les cours ne commençant qu'en novembre, beaucoup d'étudiants ne seront pas chez eux pour Noël.
3. Lettre citée en 1
4. Règlement de 1835 introduction § 4
5. Juriste (1812-1838) – principal rédacteur du « Rapport sur les travaux de charité » 27 juin 1834
6. Futur vice-président, fondateur des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (1803-1874) – voir n° 249
7. Règlement de 1835, introduction « Quelques autres conséquences des maximes précédemment exposées »
8. Circulaire du 2 juillet 1845
9. Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul XIX – XX (1845)

CONTEMPLER



Toi, le ressuscité

Seigneur Jésus, nous venons de te suivre dans ta Passion :
Tu as été confronté au mal absolu, à la violence injuste.
Tu as accepté de mourir, d'être enseveli et mis au tombeau.
Mais Dieu ne t'a pas abandonné au pouvoir de la mort.
Il t'a ressuscité.

L'amour du Père est plus fort que la mort :

*« Ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus ;
sur lui la mort n'a plus aucun pouvoir. [...] »*

Lui qui est vivant, c'est pour Dieu qu'il est vivant. » (Rom. 6,9-10)

Loué sois-Tu notre Dieu, alléluia !

Toi le ressuscité, Toi qui es passé de la mort à la vie,
Tu nous communique ta vie nouvelle et nous invites à la confiance
dans l'avenir, à la joie et à l'espérance :

Jésus, comme à certains de tes disciples, il peut nous arriver d'avoir
de la peine à comprendre Ta présence de ressuscité.

Mais, par l'Esprit Saint, Tu nous habites et Tu dis à chacun de nous :
« Viens à ma suite, j'ai ouvert pour toi un chemin de vie. »

Frère Roger, Taizé (1915-2005)

RÉFLÉCHIR

L'Esprit-Saint nous est donné

Cinquante jours après la résurrection du Christ, l'Église fête la Pentecôte : l'Esprit-Saint descend sur les apôtres et inscrit en eux la loi d'amour de la Nouvelle Alliance. Ainsi, nous rappelons la mission de l'Église et nous célébrons l'action de l'Esprit qui « renouvelle la face de la Terre » et allume, au cœur des fidèles que nous sommes, le feu de son amour.

AU CŒUR DE LA FOI : L'ESPRIT SAINT

Quand nous parlons de la Sainte Trinité, nous parlons de trois personnes : l'Esprit-Saint est une personne. Mais, tandis que la personne de Jésus est incarnée, l'Esprit, lui, ne l'est pas. Il est donc à notre égard, en relation immédiate et très intérieure, selon un mode qui n'est pas habituel dans nos relations interpersonnelles.

Jésus avait averti : « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit qui descendra sur vous » (Actes 1,8). Une force comme un moteur pour nous mettre en route et nous habiter. En fait, c'est l'Esprit qui nous fait vivre, et qui, en quelque sorte, nous « actionne » et nous conduit à dire que nous sommes tous « fils de Dieu » (Rom 8,14).

Et, dans ses diverses lettres, l'apôtre Paul énumérera les fruits de l'Esprit : la paix, la joie, la bonté, la patience, la douceur, la confiance, la justice, la vérité et l'amour. La mission d'un Vincentien, c'est de promouvoir l'amour.

MONSIEUR VINCENT ET LA TRINITÉ

Saint Vincent de Paul donnait une place primordiale à l'Esprit-Saint. Dès son lever, il se tournait vers lui. Il écrivait : « Oui, le Saint-Esprit, quant à sa personne, se répand dans les justes et habite personnellement en eux. Quand on dit que le Saint-Esprit opère en quelqu'un, cela s'entend que cet Esprit, résidant

en cette personne, lui donne les mêmes inclinations et dispositions que Jésus-Christ avait sur la terre et elles font agir de même, je ne dis pas que d'une égale perfection, mais selon la mesure des dons de ce divin esprit. » (Coste XII, 107-108)

L'Esprit-Saint transforme notre vie en oblation spirituelle, et ainsi nous sommes disposés à prendre notre part de la mission du Christ.

Saint Paul nous dit que « l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous est donné ». Comme faisait saint Vincent, offrons notre journée à Dieu dans un acte d'amour qui résume tout le vécu de ce jour, et c'est alors que l'Esprit-Saint peut agir en nous. Et, le soir, offrir de nouveau le vécu avec ses surprises qui ont pu avoir lieu.

CONFIRMÉS, NOUS LE DEMEURONS

Nous avons été confirmés, peut-être voici pas mal d'années. Mais l'Esprit-Saint que nous avons reçu – déjà lors de notre baptême – demeure présent et actif en nous ! Cela n'est pas du passé ! Pour témoigner comme Chrétien et spécialement Vincentien, il est important d'invoquer l'Esprit.

Frédéric Ozanam nous a dit l'importance de ce qu'il appelait « la prière du tapis ou du paillason » : prier l'Esprit avant de frapper à la porte de la personne que l'on vient visiter pour être un visiteur fraternel.

Nous avons aussi un grand témoin avec sainte Louise de Marillac. Comme l'écrit sœur Élisabeth Charpy, Fille de la Charité : « Ce n'est qu'au cours de sa retraite en 1657 que sainte Louise découvre l'action de l'Esprit sur les disciples et dans l'Église... Elle souhaite que l'Esprit de Dieu, ce feu ardent, vienne détruire tout ce qu'il y a de mauvais en elle, et qu'il rétablisse, fortifie et développe les grâces reçues au baptême. » (Prier 15 jours avec Louise de Marillac, p. 106-107)

« VENEZ À L'ÉCART ET REPOSEZ-VOUS »

Jésus donna cette directive à ses apôtres. Il connaît la nature humaine et Il sait que ses disciples ont besoin de moments de repos, de retrait, afin d'être toujours disponibles pour mieux servir. Pourquoi, pendant un moment de repos, ne pas se demander si l'on est partenaire de l'Esprit-Saint ? Sans lui, nous ne pouvons rien faire, nous ne pouvons remplir notre mission. Attention à la menace de l'activisme ! Un temps de retrait est l'occasion de faire « révision » de notre engagement vincentien pour ensuite « marcher en vérité sous l'impulsion de l'Esprit-Saint ». ■

Jean-Claude Peteytas,
diacre vincentien



Enluminure, Girolamo da Cremona (c. 1450 – 1485). CC Getty museum

ANIMER

Le conseiller spirituel : présence discrète, rôle essentiel

Clerc nommé par l'évêque, le conseiller spirituel accompagne les équipes vincentiennes dans leur vie de prière sans s'immiscer dans la gouvernance. Une fonction essentielle pour garder le cap évangélique.

1

POURQUOI ?

La Règle internationale rappelle que « *les membres (...) s'encouragent mutuellement à approfondir leur spiritualité et leur vie de prière. Pour cela, le rôle du conseiller spirituel est très important.* » (art. 3.13)

2

QUI EST-IL ?

Le conseiller spirituel est un membre à part, il n'est pas un bénévole. C'est un clerc (prêtre, diacre, religieux ou religieuse). Il est nommé par l'évêque, à la demande du président du Conseil départemental (CD). Le conseiller spirituel est sensible aux notions de charité et de solidarité. Il reçoit des communications de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (*Ozanam magazine*, réseau interne Ozanam...) même s'il n'a pas de carte de membre.

4

DANS QUELLES ÉQUIPES ?

Il y a généralement un conseiller spirituel par CD (parfois par Conférence.) Le père Jean-François Desclaux, c.m., est le conseiller spirituel national de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. La fonction de conseiller spirituel est à différencier de l'animateur spirituel, bénévole laïc de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (lire p. 37).

3

SA MISSION ?

Le conseiller spirituel veille à ce que les actions de l'équipe soient guidées par l'Esprit Saint. Il assiste aux réunions sans voter ni s'ingérer dans la gouvernance de l'équipe qu'il accompagne. Il est présent par exemple pour une relecture ou lors d'un moment difficile dans la vie de l'équipe. Il peut aussi accompagner le CD lors de la quinzaine de prière.



Messe célébrée par Jean-François Desclaux, c.m., conseiller spirituel national.

TÉMOIGNAGE

P. CHRISTIAN, CONSEILLER SPIRITUEL
DU CD 22 (CÔTES-D'ARMOR)

« JE RAPPELLE L'IMPORTANCE DU CONFSSIONNEL »

En quoi consiste votre rôle ?

J'ai reçu de l'évêque de Saint-Brieuc une mission de conseiller (aumônier) il y a deux ans. J'ai accueilli cette nomination joyeusement. J'accompagne le Conseil d'administration et veille à la dimension chrétienne des activités des Conférences. Nos réunions sont placées sous le regard du Seigneur. Étudiant, j'ai participé à des visites de personnes isolées avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette attention à l'autre reste un défi pour notre monde aujourd'hui.

Comment travaillez-vous avec les animateurs des Conférences ?

Je fais le lien entre les six Conférences, particulièrement entre les animateurs spirituels. Dans quelques semaines, nous organisons une mini-retraite à l'abbaye de Timadeuc. J'encourage toutes les Conférences à participer à des sessions spirituelles comme celle-ci.

Quelle est la spécificité de votre accompagnement ?

Je veux être le témoin de l'Église auprès des Conférences, pour rappeler, aux responsables et aux membres, la nécessité de placer les plus pauvres au cœur de l'évangélisation. Parfois, des habitudes s'installent qui éloignent de la référence à Jésus-Christ. J'aime à rappeler l'importance du confessionnel, marque de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. C'est un travail de longue haleine pour faire prendre conscience que nous ne sommes pas n'importe quelle association caritative. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, comme d'autres organisations, doit être fière d'être appelée à faire reculer la misère et l'isolement. ■

*Clotilde Lardoux, service communication,
Catherine Philippe, animatrice en pastorale*



Temps de prière d'une équipe bénévole, à Paris.

QUEL RÔLE POUR L'ANIMATEUR SPIRITUEL D'UNE CONFÉRENCE ?

La responsabilité première de l'animation spirituelle revient aux laïcs. L'animateur est un bénévole, désigné par le président, qui aide le groupe à vivre sa spiritualité au cœur de l'engagement. Il prépare ainsi les temps de prière lors des réunions, des temps forts ou des maraudes.

>> Témoignage

« Au début, j'ai eu un peu peur, mais nous disposons d'outils pour préparer ces temps de prière. Je m'appuie sur l'Esprit Saint, le livret spirituel, *Ozanim Magazine* et le livret des jeunes. En 2025, année de la canonisation de Pier Giorgio Frassati, j'ai sélectionné un texte par mois et organisé une neuvaine avec des méditations audio. Bien qu'il n'y ait plus de conseiller spirituel au niveau départemental, nous sommes accompagnés par des prêtres lazaristes, et le curé de notre paroisse nous rencontre régulièrement. » ■

**Marie-Juliette, bénévole
et animatrice spirituelle de
la Conférence jeunes Pier-Giorgio-
Frassati de Bordeaux depuis
deux ans.**

BILLET

Sœur Michelle Marvaud, Fille de la Charité



AGIR SANS S'ÉPUISER : L'EXPÉRIENCE DE LOUISE DE MARILLAC

Louise de Marillac (1591-1660), après une enfance marquée par l'illégitimité de sa naissance, sa vie de pensionnaire chez les Dominicaines de Poissy, puis l'apprentissage d'une vie modeste dans une pension de famille, est profondément peignée par le décès de son père. Pieuse et relativement pauvre, elle renonce à son vœu d'être capucine et accepte, en 1613, le mariage avec Antoine Le Gras, secrétaire de la reine. Louise, femme aimante et de devoir, s'occupe de son fils, de son ménage et se consacre à des œuvres charitables, à des pratiques de dévotion et d'intenses mortifications.

Aux difficultés vécues, à ses scrupules et à l'accumulation de pratiques dévotes, s'ajoutent les soucis financiers avec la prise en charge de ses sept neveux orphelins puis la maladie de son mari qui meurt en 1625. Cette dernière épreuve affecte tellement Louise qu'elle va vivre ce qu'aujourd'hui nous appellerions un « burn out ». Sa santé physique est altérée, elle se culpabilise, se perçoit comme infidèle, en état de péché...

La « lumière de Pentecôte », manifestation spirituelle du 4 juin 1623, au cours de laquelle sont clarifiés les fondements de sa vie de foi et apaisés les scrupules, est un moment fondateur.

Les médiations humaines : Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, Vincent de Paul et aussi son oncle Michel de Marillac soutiennent ce cheminement difficile.

Sa perception des exigences pour une vie conforme à la volonté de Dieu évolue par petites touches suggérées souvent par Vincent de Paul. Progressivement, Louise se décentre d'elle-même et accepte l'évolution des services. Vincent discerne ses capacités d'organisatrice, de pédagogue, de gestionnaire et d'accompagnatrice. Elle apprend l'intérêt et l'utilité d'une modération dans les exercices de piété et d'ascèse ; approfondit le lien entre la contemplation et l'action ; fait confiance à son intuition, en ses capacités.

Elle encourage les Dames de la Charité, impulse le sens du service et forme les Filles de la Charité, soutient Vincent de Paul.

« J'espère de la bonté de Dieu que, comme il nous a fait la grâce de nous donner la volonté de ne travailler que pour sa gloire et le bien de nos sœurs et de tous nos prochains, qu'il ne se tiendra pas offensé de toutes les manières dont nous agirons pour ce sujet... aimons-nous bien en lui, mais aimons-le en nous, puisque nous sommes à lui. » ■

Lire les
annexes



OZANAM MAGAZINE N° 266, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 120 avenue du Général Leclerc 75014 Paris. Site internet : ssvp.fr | Directeur de publication : Serge Castillon – Rédactrice en chef : Valérie-Anne Maitre – Rédacteurs : Afsaneh Amirmoez ; Christophe Droulers ; Christian Dubié ; Hugues de Foucauld ; Clotilde Lardoux ; Amélie Le Bars ; Sr Michelle Marvaud ; Pierre Niclot ; Jean-Claude Peteytas ; Catherine Philippe ; Michel Tacchi. Ont collaboré à ce numéro : Angela ; Antoine Charbonnier ; Didier Decaudin ; Valérie Grabé. Pigistes : Marianne Aubry-Lecomte ; Laure-Anne Marxuach. Service abonnements : clotilde.lardoux@ssvp.fr – 5 numéros pour 13 € par an. Dépôt légal : avril 2026 – n°266 03/266. ISN : 2551-9719. Création et mise en pages : Agence Scoop communication – Impression : Imprimerie Léonce Deprez, Zone Industrielle, 62 620 Ruitz. **POUR CONTACTER LA RÉDACTION : COMMUNICATION@SSVP.FR**





SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT TOUJOURS SIMPLEMENT

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ, CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ PLUS FRATERNELLE !



Des équipes conviviales près de chez vous,
qui mettent leur spiritualité en action auprès des plus précaires.



**Soutenez nos actions
faites un don**

don.ssvp.fr



Dons déductibles à 75% dans la limite de 1000 € (66% au-delà) - 120 avenue du général Leclerc 75014
PARIS

Session d'été 2026

du 26 au 31 juillet
à Saint-Gemme en Charente-Maritime

pour les
18-35
ans

**vivre la charité
source de joie**

Pour plus d'informations :
contact.commissionjeunes@ssvp.fr

INSCRIVEZ-VOUS



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT